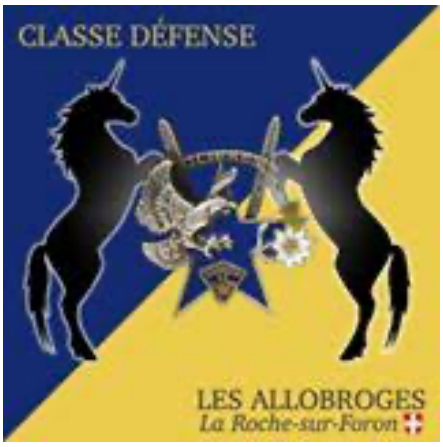

Procédure d'inscription pour la Classe Défense l'année prochaine.

L'intégration à la Classe Défense pour l'année 2023/2024 est composée de plusieurs étapes.

1. Les élèves qui connaissent le dispositif et qui veulent d'ores et déjà candidater rédigent une lettre de motivation, accompagnée de la lettre d'information aux parents signée par mail à Mme Barbier à l'adresse suivante : delphine.sauty@ac-grenoble.fr ou dans le casier en salle des professeurs.
2. Les élèves de la Classe Défense de cette promotion passent dans les classes de 4ème pour présenter le dispositif entre le 2 et le 9 mai.
3. Une réunion d'information aura lieu le vendredi 12 mai en 311 à 13h pour les élèves ayant encore des questions.
4. Les élèves rédigent leur lettre de motivation.
5. Les élèves passent ensuite un entretien en présence de Mme Barbier et d'autres enseignants de l'équipe pédagogique.
6. Une fois tous les entretiens terminés, les élèves reçoivent une réponse positive ou négative sur l'intégration à la Classe. Le nombre d'élèves retenus se situe entre 15 et 18 élèves.

Le calendrier

- Dès le retour des vacances ou à partir de la semaine du 9 mai, dépôt des candidatures à l'aide d'une lettre de motivation auprès de Mme Barbier, soit en main propre, soit dans son casier, soit à l'adresse suivante : delphine.sauty@ac-grenoble.fr
- Date limite de dépôt des candidatures : le 22 mai
- Début des entretiens à partir du 23 mai.
- Résultats des entretiens mi-juin.